

**Discours de Jacques MERGY
dimanche 18 Juillet 2021**

Président d'Honneur de l'A.C.I. de CAEN
Ingénieur chargé de représentation et de communication

Pour la commémoration de la Rafle du Vél' d'Hiv à Paris

Les 16 et 17 juillet 1942.

**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes
et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France**

Monsieur Jean-Philippe VENNIN sous-Préfet, secrétaire général du Calvados,
Monsieur Joël BRUNEAU Maire de Caen,
Madame Corinne FERET Sénatrice du Calvados
Monsieur Aristide OLIVIER conseiller régional du Calvados,
Le Colonel Éric BROINE Délégué Militaire Départemental (DMD),
Le Colonel Christophe JUNQUA Commandant du groupement de gendarmerie
départementale du Calvados,
Monsieur Olivier LE GOUESTRE Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
Le Colonel Laurent PILLE Directeur adjoint des pompiers du Calvados du Service
Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
Monsieur Thomas POUTY Directeur départemental de l'Office National des Anciens
Combattants et Victimes de Guerre du Calvados (ONACVG),
Monsieur Guy SAMAMA et Madame Laurence NGUYEN tous deux vice-présidents,
représentant Jean Pierre LE BRUN Président de France –Israël,
Mesdames Messieurs les représentants des Autorités Civiles et Militaires,,
Mesdames Messieurs les représentants des Autorités Religieuses,
Mesdames Messieurs les Présidents des Associations des Déportés,
Mesdames Messieurs les Présidents d'Associations et d'Institutions,
Mesdames Messieurs,

Le Consistoire Central Israélite de France, sous l'autorité religieuse du Grand Rabbin de France Haïm KORSIA demande, comme chaque année, aux présidents des communautés israélites, d'élaborer une allocution commémorant la Rafle du Vélodrome d'Hiver à Paris en 1942, considérant ce devoir de mémoire comme une des priorités absolues.

Un projet de discours nous a été présenté mais, nous pouvons l'adapter à notre région de Normandie.

Voici mon discours pour la communauté israélite de Caen.

Comme en 2018, ce dimanche 18 juillet voit aussi son jour de deuil national dans le monde israélite, et jour de jeûne volontairement accepté si l'on est religieux, car nous sommes le 9 du mois de « Av » de l'année hébraïque 5781, qui commémore la destruction des deux Temples de Jérusalem :

- l'un, il y a exactement 2443 ans par le roi NABUCHODONOSOR, qui déporta les Hébreux à Babylone ;
- l'autre, il y a exactement 1953 ans par les légions romaines de TITUS, dont la destruction commença en l'an 68 et non 70 comme il est courant de le lire.

Dans ces moments tragiques, une lueur d'espoir se fait jour, vécue avec sérénité, et perspicacité, relatée par le Grand Rabbin de France Haïm KORSIA dans son livre "Réinventer les aurores" (publié aux éditions Fayard en février 2020) à la page 131 : « le rabbi YOHANAN sort de Jérusalem en flammes détruite par les Romains, un rouleau de la Thora dans une main et un enfant de l'autre. Il va, avec l'accord, de VESPASIEN (père de TITUS), fonder la maison d'étude de Yavné. Ce sera l'épicentre de la diffusion du judaïsme rabbinique jusqu'à nos jours... cet enfant c'est le symbole du lien entre les valeurs du passé et les aspirations de l'avenir ».

Pourquoi donc cette évocation de la destruction des deux Temples de Jérusalem ? parce que dans les deux cas, ce fut l'exil et, au 20^{ème} siècle, la Shoah n'est que la résultante la conséquence de près de ces deux mille ans, oui, deux mille ans à la fois d'humiliation, de pogroms, d'expulsions, de diabolisation, de stigmatisation, qui conduisit le régime nazi d'HITLER à l'extermination de près six millions de Juifs, pour le seul et unique motif d'être d'ascendance israélite, que les personnes soient religieuses ou non, agnostiques ou même athées, c'est-à-dire la haine de l'autre, que l'on juge volontiers à supprimer.

Avant d'aborder « la Rafle du Vélodrome d'Hiver » à Paris les 16 et 17 juillet 1942, je voudrai aussi souligner la « rafle des notables », qui eut lieu le vendredi 12 décembre 1941 à Royallieu-Compiègne, ainsi désignée par Anne SINCLAIR dans son livre éponyme publié chez GRASSET en 2020, citant page 56, qu'ils étaient au total 1037 personnes, à savoir : ingénieurs, médecins, dentistes, pharmaciens, professeurs, chimistes, avocats, entrepreneurs, etc.

Ainsi donc, aujourd'hui dimanche 18 juillet 2021, en ce jour voué au souvenir, nous rappelons qu'il y a 79 ans ce jeudi noir du 16 juillet 1942 fut la plus grande rafle que Paris ait jamais connue depuis l'arrestation des Templiers le vendredi 13 octobre 1307 du calendrier Julien et non grégorien, et le dimanche 24 août 1572 du calendrier Julien, jour de la Saint-Barthélémy qui vit le massacre des protestants. La rafle du Vélodrome d'Hiver se prolongea le vendredi 17 juillet 1942, portant le nom poétique de « vent printanier », l'heure « H » étant fixée à 3 heures du matin. Ainsi, sur l'ordre du gouvernement antisémite de Vichy, ce sont 13152 Juifs : hommes, femmes, enfants, vieillards, invalides, mourants, répartis ainsi :

- 4992 personnes transportées ce même jour directement à Drancy, au N-E de Paris et,
- 8160 personnes au Vélodrome d'Hiver : soit 4115 enfants, 2916 femmes, et 1129 hommes, qui durant quatre jours, sous une chaleur accablante, sans eau, sans nourriture, sans aucune condition d'hygiène, sans aucune structure de couchage. Ces personnes sont parquées avant de rejoindre les camps de Pithiviers, à 80 Km de Paris, et de Beaune la Rolande à 19 Km de Pithiviers ;
- Ces personnes furent toutes déportées et gazées à Auschwitz.

La ministre des armées Florence PARLY réaffirma le dimanche 21 juillet 2019, la responsabilité de la France dans la rafle du Vel' d'Hiv' précisant :

« C'est l'unique œuvre du gouvernement français, accomplie par des Français. Elle est devenue le symbole de toutes les autres, l'emblème de toutes les persécutions, 76 000 Juifs de France furent déportés vers l'horreur des camps ».

Face à cette barbarie, des résistants et des résistantes ont eu le courage d'affronter le danger et de braver l'ennemi. Je veux ainsi, simplement rappeler par exemple les noms de quelques combattantes volontaires, résistantes de Caen et du Calvados, telles que : Jacqueline VICO, Odette DUCHEZ, Janine BOITARD, Andrée HAUTECHAUD, ou encore Gisèle GUILLEMOT.

Simone VEIL, rescapée d'Auschwitz, fit la déclaration suivante : « En honorant ceux qui ont refusé de se plier à la fatalité de la volonté exterminatrice de l'idéologie nazie, la médaille des Justes contribue à rétablir l'Histoire dans toute sa vérité ». Elle a poursuivi le combat de ces femmes militantes, par son soutien indéfectible en faveur des droits de la femme, affirmant son engagement féministe à la journaliste Annick COJEAN du journal Le Monde : « Je me sens très solidaire des femmes quelles qu'elles soient ». Son militantisme l'a poussée à obtenir la parité en politique. Ainsi en 2000, la Constitution a été modifiée, la Loi sur la parité adoptée, et validée par le Conseil Constitutionnel si bien qu'en juillet 2021, 228 femmes siègeront à l'Assemblée Nationale (soit 39,5% des 577 députés) ; elles n'étaient que neuf seulement en 1974. Ainsi la société évolue, et même les mentalités changent, tournées vers des jours visant au suprême bonheur, mais malheureusement, l'antisémitisme perdure. Aujourd'hui, c'est " la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français " mais pas seulement ", et d'hommage aux Justes de France ", nous en reparlerons. Le Président de la République Emmanuel MACRON déclarait, le 23 janvier 2020 à Jérusalem : « l'antisémitisme en France, c'est d'abord et avant tout le problème de la République ».

Le président du Consistoire Central, Joël MERGUI souligne : « Depuis le début du 21^e siècle, le "plus jamais ça " post - Shoah et post -Vel' d'Hiv' n'a pas empêché une grande partie des Juifs de France de se sentir menacés dans leur propre pays et d'émigrer vers des cieux plus cléments, sous l'effet des vagues d'antisémitisme successives et de son corollaire indissociable la détestation d'Israël », et de poursuivre « que deviendraient ces cérémonies s'il n'y avait plus de Juifs pour y participer dans certaines de nos régions ? ». Tout récemment, le meurtre de Mireille KNOLL, octogénaire juive rescapée de la Shoah qui avait échappé à la Rafle du Vel' d'Hiv' en s'enfuyant avec sa mère, est retrouvée morte le vendredi 23 mars 2018 à son domicile parisien, le corps lardé de coups de couteau ; le Parquet a reconnu le caractère antisémite.

Ce meurtre rappelle celui du 4 avril 2017 du docteur Sarah HALIMI, retraitée parisienne de 65 ans, torturée et défenestrée par son voisin. Tout comme, encore, celui de Sébastien SELAM, jeune disc-jockey de 23 ans, en pleine ascension, égorgé et défiguré à coups de couteau le 20 novembre 2003 par son voisin de palier, du même âge.

Et pour être dans l'air du temps, internet joue un rôle particulièrement néfaste dans la propagation de l'antisémitisme parce qu' au lieu d'être un outil de communication et de dialogue, il devient un instrument de harcèlement à caractère discriminatoire. Pour preuve,

le samedi 19 décembre 2020, lors du concours de Miss France, lorsque April BENAYOUN, Miss Provence 2020, révèle que son père est Israélien, des commentaires antisémites inondent aussitôt les réseaux sociaux, et ce sera notre voisine, à une dizaine de kilomètres de Caen, Amandine PETIT, née à BOURGUEBUS qui sera déclarée Miss France 2021...

Fort heureusement, en dépit de ces ombres au tableau, reconnaissons cet espoir qui a vu le jour, voulant accueillir sagement les lumières qui refusèrent de s'éteindre dans la nuit de la Shoah. A nous de " rallumer les étoiles " pour employer la formule de Guillaume Apollinaire. Je veux aussi surtout rapporter les propos du Grand Rabbin de France Haïm KORSIA, qui dans son livre, cité plus haut à la page 137 : « c'est aussi le génie de Jacques CHIRAC que d'avoir organisé une cérémonie, le 18 janvier 2007, d'hommage aux Justes de France, ces non-Juifs qui sauvèrent trois quarts des Juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale au péril de leur vie et de celle de leurs familles ». Le Président Jacques CHIRAC et Simone VEIL font entrer ce 18 janvier 2007 " les Juste de France " au Panthéon. Cette date du 18 janvier n'a pas été choisie par hasard car elle correspond à l'entrée des troupes soviétiques dans le camp d'Auschwitz en 1945. Cette reconnaissance de la patrie concerne : l'Abbé Grégoire, Victor Hugo, Emile Zola, Jean Jaurès, Victor Schœlcher, Jean Moulin, et René Cassin, de confession israélite, père de la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Je termine mon allocution en citant le rabbin Delphine HORVILLEUR qui, dans son livre « Vivre avec nos morts » publié en mars 2021 aux éditions GRASSET, rappelle à la page 195 " le chant de la paix " entonné par Yitzhak RABIN 1^{er} ministre israélien juste avant son assassinat le 4 novembre 1995 :

« Ceux qui sont partis peuvent s'adresser à ceux qui vivent encore et leur dire :
n'essayez pas de nous réveiller, faites plutôt venir la paix, et vivez ».